
**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le lundi 8 juin 2026 à 14 h
Bureau d'arrondissement, 6854, rue Sherbrooke Est**

PRÉSENCES :

Chantal GAGNON, Mairesse d'arrondissement
Sarah V. DOYON, conseillère du district d'Hochelaga
Alexandre DEVAUX-GUIZANI, conseiller du district de Maisonneuve-Longue-Pointe
Julien HÉNAULT-RATELLE, conseiller du district de Tétéreaultville

ABSENCES :

Alba ZUNIGA RAMOS, conseillère du district de Louis-Riel

AUTRES PRÉSENCES :

Véronique BELPAIRE, directrice d'arrondissement
Anthony VILLENEUVE, directeur de la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises
Annick BARSALOU, secrétaire d'arrondissement

NOMBRE DE PERSONNES PRÉSENTES :

Aucune personne présente.

Ouverture de la séance.

La mairesse d'arrondissement, Chantal Gagnon, déclare la séance ouverte à 14 h 18.

CA26 27 0160

Adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement.

Il est proposé par Chantal GAGNON

appuyé par Julien HÉNAULT-RATELLE

Et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement en modifiant l'objet du point 40.01 comme suit :

40.01 Avis de motion et dépôt du projet de règlement modifiant le Règlement sur le comité consultatif d'urbanisme (RCA02-27002) afin de mettre à jour le fonctionnement du comité (RCA02-27002-5) - 1265378006. (1^{ère} lecture de 2).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.02

Période de questions du public.

Aucune question.

CA26 27 0161

Avis de motion et dépôt du projet de Règlement modifiant le Règlement sur le comité consultatif d'urbanisme (RCA02-27002) afin de mettre à jour le fonctionnement du comité (RCA02-27002-5).

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT

Avis de motion est donné par Chantal Gagnon qu'il sera présenté pour adoption à une séance subséquente du conseil d'arrondissement le Règlement modifiant le Règlement sur le comité consultatif d'urbanisme (RCA02-27002) afin de mettre à jour le fonctionnement du comité (RCA02-27002-5), lequel est déposé avec le dossier décisionnel.

40.01 1265378006

CA26 27 0162

Désigner les membres du comité consultatif d'urbanisme pour une période de deux ans.

Il est proposé par Chantal GAGNON

appuyé par Julien HÉNAULT-RATELLE

Et résolu :

De désigner les membres du comité consultatif d'urbanisme de l'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve pour une période de deux ans :

Membres élus

Julien Hénault-Ratelle, président
Sarah V. Doyon

Membre élu suppléant

Alexandre Devaux-Guizani

Membres résidents

Laurence St-Aubin
Mathieu Drouin
Clémence Ménard
Fanny Lemaire
Rodrigo Garcia
Charles Bernier

Membres résidents suppléants

Damien Leman
Ntwari Songa
Gabrielle Fyfe

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

51.01 1265378007

Période de questions des membres du conseil.

Aucune question n'est posée.

70.01

Levée de la séance.

Considérant que l'ordre du jour est complété, la mairesse d'arrondissement, Chantal Gagnon, déclare la séance levée à 14 h 19.

70.02 _____

Chantal GAGNON
Mairesse d'arrondissement

Annick BARSALOU
Secrétaire d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 29 juin 2026.